

**Avenant au mémorandum signé à Riga le 16/09/2011 et  
relatif à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de  
formation au français dans l'administration lettone**

**ENTRE**

L'Organisation internationale de la Francophonie, désignée ci-après par le vocable « OIF », représentée par son Administrateur, Monsieur Clément DUHAIME, d'une part,

**ET**

La République de Lettonie, représentée par le Ministre des Affaires étrangères de son Gouvernement, Son Excellence Monsieur Edgars RINKĒVIČS, d'autre part,

Sous le haut patronage de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du gouvernement de la République française et du Grand-Duché de Luxembourg,

**Il est décidé ce qui suit :**

**Article 1**

Le présent avenant reconduit, dans la mesure des disponibilités budgétaires des deux parties, les termes du mémorandum relatif à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de formation au français dans l'administration lettone signé le 16 septembre 2011, jusqu'au 31 décembre 2014.

**Article 2**

L'édition 2014 du « plan national de formation au et en français dans la diplomatie et la fonction publique » présenté par la partie lettone intégrera les éléments suivants :

- le « plan national de formation » est coordonné par la Chancellerie d'État de Lettonie, en étroite concertation avec le Secrétariat de la Présidence lettone du Conseil de l'Union européenne, et s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de préparation à la Présidence du Conseil de l'Union européenne prévue pour le premier semestre 2015.
- le coordonnateur national présentera à l'OIF, avant le 30 novembre 2013, un projet de « plan national de formation au et en français », fondé sur une liste de candidats dûment renseignée (nom, prénom, genre, âge, administration, service, fonction, responsabilité de dossier, niveau de langue française) et accompagné d'une note de contexte.
- la sélection des bénéficiaires prendra en compte leur fonction, leur niveau de langue et leur rang hiérarchique. Seront ciblés les candidats, de niveau A2 minimum, en charge de dossiers communautaires ou multilatéraux et susceptibles de travailler auprès des organisations internationales ou régionales, prioritairement ceux qui participeront aux travaux de la Présidence du Conseil de l'Union européenne : les futurs Présidents, co-Présidents des groupes et comités de travail, les diplomates et experts nationaux détachés à la Représentation permanente de la Lettonie auprès de l'Union européenne, les hauts fonctionnaires et diplomates du Ministère des Affaires étrangères, les juristes et experts européens des ministères techniques (cours collectifs), un groupe ciblé de Ministre et de hauts fonctionnaires (cours individuels et séjours en immersion linguistique).

- le quota de séjours en immersion linguistique pour hauts fonctionnaires et personnalités politiques est porté à huit et élargi, pour trois candidatures, à des diplomates de rang intermédiaire en poste à la Représentation permanente de la Lettonie auprès de l'Union européenne qui joueront un rôle important lors de la Présidence.
- le « plan national de formation » intégrera non seulement des actions de formation au français mais également en français, tels que des séminaires de préparation à la Présidence du Conseil de l'Union européenne, qui pourront s'accompagner de la formation linguistique afférente, pour des fonctionnaires et des diplomates de niveau minimum B1 directement impliqués dans les travaux de la Présidence.
- un co-financement d'au moins 40 % de l'ensemble des actions programmées.

### Article 3

Toutes les autres déclarations du mémorandum susmentionné demeurent sans changement.

### Article 4

Le présent avenant entre en vigueur dès sa signature par les deux parties. Il expire le **31 décembre 2014**.

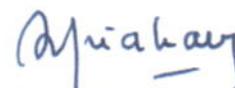
Le présent avenant est rédigé en deux exemplaires en français.

Fait à Paris, le **20 SEP. 2013**

Pour le gouvernement de la  
République de Lettonie

**Edgars RINKĒVIČS**  
Ministre des Affaires étrangères

Pour l'Organisation internationale  
de la Francophonie

p.o.   
**Clément DUHAIME**  
Administrateur